SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

Avis d'appel d'offres

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

OBJET : Réalisation des aménagements pour l'irrigation d'appoint de l'ananas sur 37 ha (lots 1 et 2)

REFERENCE SIGMAP : T_DAI_71915

Avis N°...0246.../MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 16 novembre 2023

Identification de la procedure: Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan de passation de marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM) version 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 03 octobre 2023.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Ananas (PNDF- Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation des aménagements pour l'irrigation d'appoint de l'ananas sur 37 ha (**lots 1 et 2**).

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux d'aménagements pour l'irrigation d'appoint de l'ananas sur 37 ha (**lots 1 et 2**).

Les travaux à réaliser sont regroupés par nature en deux (02) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : Réalisation d'aménagement sur 15 ha ;**
- **Lot 2 : Réalisation d'aménagement sur 22 ha.**

Les renseignements sur chacun des lots se présentent ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Réalisation d'aménagement sur 15 ha

Nature et consistance	Communes	Nombre de sites	Superficie (ha)		Superficie totale (ha)
			Site 1	Site 2	
Aménagement par le système d'irrigation goutte à goutte à partir de forage profond (+70m)	Allada	1	5	-	5
	Toffo	2	2	2	4
	Tori-Bossito	1	2	-	2
	Zè	1	4	-	4
TOTAL		5	13	2	15

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

Lot 2 : Réalisation d'aménagement sur 22 ha

Nature et consistance	Communes	Nombre de sites	Superficie (ha)							Superficie totale (ha)
			Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Site 5	Site 6	Site 7	
Aménagement par le système d'irrigation goutte à goutte à partir de forage profond (+70m)	Allada	07	02	01	01	01	01	01	02	09
	Abomey-Calavi	01	02	-	-	-	-	-	-	02
	Tori-Bossito	01	02	-	-	-	-	-	-	02
	Zè	02	01	02	-	-	-	-	-	03
	Bonou	01	02	-	-	-	-	-	-	02
	Sakété	01	01	-	-	-	-	-	-	01
	Djakotomè	01	01	-	-	-	-	-	-	01
	Zangnanado	01	01	-	-	-	-	-	-	01
	Zogbodomey	01	01	-	-	-	-	-	-	01
TOTAL		16	13	03	-	-	-	-	-	22

NB : Les sites sont précisés dans la description technique des travaux dans le dossier.

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire s'il remplit toutes les conditions de qualification requises.

Des variantes ne pourront être prises en compte.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

b- <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence</u>

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une Entreprise spécialisée dans l'exécution des travaux d'aménagements hydroagricoles ou des irrigations, justifiée par le registre de commerce ou les statuts.

- Disposer d'un personnel d'encadrement technique dont au moins un **Directeur Technique**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur BAC+5 en Génie civil / Génie rural ou équivalent avec dix (10) ans d'ancienneté dont trois (03) ans d'expériences en tant que directeur technique d'entreprise.

NB :- ***Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération, de l'obtention du diplôme ou à défaut de la date de signature ou de délivrance du diplôme (copie légalisée).***

- ***Les expériences sont lues à travers les CV et sont appuyées par des attestations de travail en copies légalisées.***

- ***Les photocopies légalisées des pièces d'identité valides du personnel (conducteur des Travaux et chef chantier) ainsi que leurs engagements/attestations de disponibilité pour l'exécution des travaux sont obligatoires.***

Les documents justificatifs (diplômes, attestations et pièces d'identité) illisibles ne seront pas pris en compte lors des évaluations.

- Disposer pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères et de qualification.

- Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, comme indiqués à la sous-section C. Critères et de qualification.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

➢ **Capacité financière**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence ;

4. Les exigences en matière de qualification pour chacun des lots :

a- <u>Pour les anciennes entreprises</u>

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une Entreprise spécialisée dans l'exécution des travaux d'aménagements hydroagricoles ou des irrigations, justifiée par le registre de commerce ou les statuts.

- Avoir réalisé au cours des quatre (04) dernières années (2019, 2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés d'aménagement hydroagricole ou d'irrigation dont un (01) marché de réalisation de travaux de périmètres irrigués avec réseau sous pression alimentée par énergie solaire et de montant HT égal à au moins soixante-neuf millions deux cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-dix (**69 293 470**) Francs CFA pour **le lot 1** et cent vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-un (**125 990 641**)) Francs CFA pour le **lot 2,** justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive ou de validation de services faits, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères et de qualification.

- Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, comme indiqués à la sous-section C. Critères et de qualification.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

➢ **Capacité financière**

- Avoir réalisé pour **le lot 1** au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), un chiffre d'affaire moyen annuel au moins égal à **quatre-vingt-douze millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-treize (92 391 293) Francs CFA** et au moins égal à **cent soixante-sept millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-et-un (167 987 521) Francs CFA**, pour **le lot 2,** justifiés par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables Agréés et portant la mention DGI; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originales ou copies légalisées.

- Disposer pour **le lot 1** d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits , à hauteur de **trente-six millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent dix-sept (36 956 517) Francs CFA** et à hauteur de **soixante-sept millions cent quatre-vingt-quinze mille neuf (67 195 009) Francs CFA** pour **le lot 2,** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin .

- Produire une assurance de risques professionnels portant l'objet du marché et de montant au moins égal à **Quatre-vingt-douze millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-treize** (**92 391 293**) Francs CFA pour le **lot 1** et à Cent soixante-sept millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-et-un (**167 987 521**) Francs CFA pour le **lot 2** ;

- Disposer pour **le lot 1** d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits , à hauteur de **trente-six millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent dix-sept (36 956 517) Francs CFA** et à hauteur de **soixante-sept millions cent quatre-vingt-quinze mille neuf (67 195 009) Francs CFA** pour **le lot 2**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin .

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

5. Le délai d'exécution des travaux **par lot est de cinq (05) mois. Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à cinq (05) mois sera rejetée.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; **Email : prmpatda7@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis **au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98 / 21 36 17 99** tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT + 1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..21../..11../.....2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98 / 21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com**.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

Secrétariat permanent des marchés publics de de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98 / 21 36 17 99 - Email : prmpatda7@gmail.com. au plus tard le **.....19.....décembre.....2023 à 10 heures (GMT + 1).**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après :

Salle de conférence de l'ATDA-OALM, le **...19...décembre...2023 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à :

- **Neuf cent vingt-trois mille neuf cent treize (923 913) Francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Un million six cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante quinze (1 679 875) Francs CFA pour le lot 2;**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot séparé sous peine de rejet.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME - ATLANTIQUE - LITTORAL - MONO La PRMP

Denise W. AFFOMASSE